

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 18 Avril 2014

### 1) VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

Monsieur le maire rappelle le taux des taxes d'habitation et des taxes foncières votées pour l'année 2013 :

- Taxe d'habitation ..... 11.21 %
- Taxe sur les propriétés bâties.... 15.89 %
- Taxe sur les propriétés non bâties 48.85%

Il demande au conseil municipal de voter pour le taux desdites taxes pour l'année 2014.

Le conseil municipal, après avoir voté, à la majorité, décide une augmentation des taux de 2 % pour la taxe d'habitation et la taxe sur les propriétés bâties et une augmentation de 1 % pour la taxe sur les propriétés non bâties.

Les taux 2014 sont donc fixés comme suit :

- **Taxe d'habitation ..... 11.43 %**
- **Taxe sur les propriétés bâties... 16.20 %**
- **Taxe sur les propriétés non bâties 49.33%**

Le produit fiscal attendu de 389 533,00 € sera inscrit au budget primitif 2014 à l'article 7311.

### 2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013 DE LA COMMUNE – DU LOTISSEMENT – DU BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs 2013 pour la commune, le lotissement et le budget photovoltaïque et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, le conseil municipal approuve les comptes de gestion.

### 3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal prend connaissance du compte administratif 2013 dressé par Mr CHATAIGNER.

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	999 605,33	1 246 279,54
	Section d'investissement	328 715,33	551 115,39
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)	160 917,57	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 489 238,23	1 797 394,93

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	45 500,00	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	45 500,00	

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	999 605,33	1 246 279,54
	Section d'investissement	535 132,90	551 115,39
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 534 738,23	1 797 394,93

Après étude du document, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 de la commune.

#### **4. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU LOTISSEMENT**

Le conseil municipal prend connaissance du compte administratif 2013 dressé par Mr CHATAIGNER.

##### **EXECUTION DU BUDGET**

		Dépenses	Recettes
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	Section de fonctionnement	10 849,92	0,00
	Section d'investissement	13 425,09	0,00

<b>REPORT DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		221 356,06
	Report en section d'investissement (001)	139 969,79	

<b>TOTAL (Réalizations + reports)</b>	164 244,80	221 356,06
---------------------------------------	------------	------------

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	10 849,92	221 356,06	210 506,14
	Section d'investissement	153 394,88	0,00	-153 394,88
	<b>TOTAL CUMULE</b>	164 244,80	221 356,06	57 111,26

Après étude du document, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 du lotissement.

#### **5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET PHOTOVOLTAIQUE**

Le conseil municipal prend connaissance du compte administratif 2013 dressé par Mr CHATAIGNER.

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 986,75	5 000,50	-986,25
	Section d'investissement	52 150,46	70 000,00	17 849,54

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		

= =

TOTAL (réalisations + reports)	58 137,21	75 000,50	16 863,29
--------------------------------	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation		
	Section d'investissement	73 000,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	73 000,00	

RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 986,75	5 000,50	-986,25
	Section d'investissement	125 150,46	70 000,00	-55 150,46
	TOTAL CUMULE	131 137,21	75 000,50	-56 136,71

Après étude du document, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 du budget photovoltaïque.

### **6. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013  
Constatant que le compte administratif 2013 fait ressortir :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : 246.674,21 €
- un excédent d'investissement cumulé de : 61.482,49 €

Le conseil municipal décide une affectation au compte 1068 (recettes d'investissement en 2014) de la totalité de l'excédent de fonctionnement 2013 d'un montant de 246.674,21 €.

La somme de 61.482,49 € sera inscrite au compte 001 (dépenses d'investissement) sur le budget 2014.

### **7. AFFECTATION DU RESULTAT DU LOTISSEMENT**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 ;  
Constatant que le compte administratif 2013 fait ressortir :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : 210.506,14 €
- un déficit d'investissement cumulé de : 153.394,88 €

Le conseil municipal décide une affectation pour la section d'investissement au compte 001 et une affectation au compte 002 en report à nouveau pour la section de fonctionnement

## **8. AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 ;  
Constatant que le compte administratif 2013 fait ressortir :

- un déficit d'exploitation cumulé de : 986,25 €
- un excédent d'investissement cumulé de : 17 849,54 €

Le conseil municipal décide une affectation en report à nouveau de ces résultats.

## **9. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE**

Mr le Maire expose le budget communal 2014.

Il s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

- Section Fonctionnement : 1.155.610,00 €
- Section Investissement : 549.366,70 €.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif 2014.

## **10. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DU LOTISSEMENT**

Mr le Maire expose le budget communal 2014.

Il s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

- Section Fonctionnement : 1.174.776,74 €
- Section Investissement : 1.034.073,45 €.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif 2014.

## **11. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DU BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE**

Mr le Maire expose le budget communal 2014.

Il s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

- Section Exploitation : 8.625,00 €
- Section Investissement : 108.000,00 €.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif 2014.